

Jusqu'où laisser faire la nature ?

Thierry TATONI*

Le Congrès des Parcs naturels régionaux s'est déroulé du 5 au 7 octobre 2016 à Sabres, au cœur du PNR des Landes de Gascogne, avec pour thème général: *Homme Nature: le contrat en question, le réseau en action*. Dans ce cadre, plusieurs ateliers de réflexion et de débats ont été organisés, mais au niveau du CORP (Conseil d'orientation, de recherche et de prospective), instance scientifique de la Fédération nationale, j'ai été mandaté pour suivre plus particulièrement celui qui interrogeait la place de la naturalité dans les PNR, avec un titre sous forme de question: jusqu'où laisser faire la nature?

Dans le contexte actuel où se dessine une sorte de désaveu du « N », ou au moins d'un certain décalage des centres d'intérêt au sein de nombreux PNR, plus précisément au niveau de leur gouvernance, depuis des préoccupations environnementales, écologiques voire naturalistes, vers des enjeux délibérément axés sur l'économie, le tourisme et l'agriculture, les questionnements sur la place de la naturalité, ou plus simplement des dynamiques « naturelles » dans les systèmes socio-écologiques que constituent les territoires de Parcs, prennent une toute autre dimension et justifient, à mon sens, que les notions qui ont été débattues lors de ce congrès fassent l'objet d'un éditorial.

En introduction de l'atelier « jusqu'où laisser faire la nature », il a été rappelé qu'à l'échelle des temps géologiques et par rapport à l'ancienneté de la vie sur terre, la place de l'Homme est quasiment dérisoire puisque les hominidés sont arrivés très tardivement dans l'évolution du vivant, une fois que toutes les composantes de la biodiversité se sont mises en place. Cette introduction a permis de replacer l'espèce humaine dans un continuum évolutif, en insistant sur son apparition relativement tardive dans les processus de diversification du vivant et en montrant bien que cette diversification s'est faite en l'absence de toute

intervention humaine. Ces considérations préliminaires ont d'emblée mis en exergue le fait que la nature existe au-delà de l'homme, qu'elle n'a pas de caractère anthropogène et que toute la diversité du vivant a pu se développer, se mettre en place et se structurer sans les humains, ni leurs pratiques. Si l'homme est sans doute à l'origine de la biodiversité, ce n'est que de la notion ou du concept de « biodiversité », c'est-à-dire de l'étiquette qui a été collée pour caractériser toutes les interactions et les composantes du vivant qui composent la biosphère, ainsi que les menaces qui pèsent actuellement sur l'expression de cette diversité...

Dès les premiers échanges, les intervenants ont insisté sur le fait que l'Homme fait partie de la Nature, de son évolution, et qu'il n'y a pas de sens à faire une dichotomie entre l'Homme et la Nature, tout au plus pourrait-on parler de la nature non-humaine ou du « reste du vivant », si on devait identifier deux entités.

Pour faire référence à une nature non-humaine, on a alors tendance à parler de « *wilderness* », c'est-à-dire d'une nature « sauvage » qui procurerait une certaine fascination chez certains, mais qui n'aurait pas d'existence réelle. De fait, la notion de naturalité a rapidement été recadrée et vidée de son sens « absolu » qui relèverait d'une nature sans Homme, voire sans trace humaine, pour lui conférer une vision plus relative, à savoir une nature qui peut se passer de l'action humaine, s'affranchir de toute forme de gestion et qui peut évoluer de manière indépendante, sans pour autant exclure l'Homme.

Les discussions ont fait ressortir qu'il n'y avait pas vraiment d'intérêt à s'interroger sur la naturalité et les réflexions se sont alors focalisées sur les relations Homme - Nature, non pas dans un esprit d'opposition, mais bien de complémentarité, voire d'interdépendances.

* Ecologue, Directeur de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE), Président du Conseil scientifique du PNR du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure - thierry.tatoni@imbe.fr

Il en est ressorti que l'Homme n'est pas obligé de « prendre en charge » la Nature, et ce, même dans des espaces protégés comme des PNR; le « laisser-faire » ou la non gestion est tout à fait envisageable, voire même parfois nécessaire.

Parallèlement, gérer la nature à des fins de « renaturation » peut être aussi un objectif louable et souhaitable dans certains cas, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas de vérité absolue, que les opérations de gestion peuvent ne pas marcher et qu'il peut s'avérer nécessaire de modifier les modes opératoires en cas de mauvais résultats (cf. la notion de « gestion adaptative »). Ainsi, il a été reconnu que les gestionnaires d'espaces naturels avaient aussi le droit de se tromper, *a fortiori* si les dispositifs ont été mis en place de manière à être adaptables.

Globalement, les échanges, lors de cet atelier, ont majoritairement concerné les positionnements respectifs entre l'Homme et la Nature « non-humaine », plus que la naturalité en tant que telle. Les discussions ont permis de faire ressortir que l'Homme doit avant tout assumer son caractère « humain » tout en prenant conscience qu'il fait partie de l'évolution et donc de la Nature. À ce titre, l'Homme a une place dans les grands processus écologiques : il modifie les milieux pour avoir des habitats normalement plus en adéquation avec ses attentes en termes de « confort » essentiel et il est amené à prédater pour satisfaire ses besoins alimentaires fondamentaux. À ce niveau on ne peut que saluer ses capacités à développer l'élevage qui lui permet, *a priori*, de réduire considérablement son impact sur la faune sauvage. La consommation d'une certaine quantité de protéines animales, à l'instar d'une grande partie des autres animaux et notamment des primates, ne doit pas conduire à un excès d'alimentation carnée nécessitant des modes d'élevage où la condition animale est complètement bafouée, alors qu'un élevage raisonné, voire extensif permet de répondre aux besoins réels. Bien entendu, la notion d'équilibre est primordiale dans cette réflexion sur la place de l'Homme par rapport à la Nature. Façonner son habitat n'est pas l'artificialiser intégralement... Encore une fois, l'Homme fait partie de la Nature, il doit tenir « sa place » dans les systèmes écologiques, en prenant conscience à quel point son bien-être et son avenir sont directement dépendants du bon

déroulement des interactions écologiques et de l'intégrité fonctionnelle de la biodiversité.

Toutefois, le fait de faire partie de la Nature, ne confère pas à l'Homme des aptitudes particulières pour penser à la place de la nature « non-humaine », ni pour prétendre savoir ce qui est bon ou pas bon pour telle ou telle espèce « sauvage ». Certes, la science écologique ambitionne de comprendre les processus et les interactions qui sous-tendent le bon fonctionnement des écosystèmes, mais l'intégration de la composante humaine est indispensable pour appréhender le système complexe « Homme-Nature »; l'avènement récent de la socio-écologie est de bon augure pour progresser dans ce sens.

En conclusion, si l'interdépendance entre l'Homme et la Nature est évidente, il est aussi tout à fait envisageable de laisser « le reste du vivant » (c'est-à-dire le « non humain ») s'exprimer et évoluer de manière « naturelle ». En fait, la question « jusqu'où laisser faire la nature », est relativement étrange, voire absurde au regard des éléments énoncés ci-dessus. La seule véritable question qu'il s'agit désormais de se poser, serait plutôt : « comment être un humain, dans toutes ses dimensions, notamment sociétales, en altérant le moins possible la nature et sa dynamique? » L'époque est à la prise de conscience des interdépendances homme - nature, en assumant le lien fort qui relie l'homme à la nature et inversement, en œuvrant pour une humanité épanouie consciente de son empreinte écologique, mais capable d'accepter l'idée d'une nature autonome, déshumanisée.